

La réunion a débuté par une information concernant ce qu'est le Partenariat Local de Prévention (PLP).

Les grandes lignes sont expliquées sur le site Internet de la commune (<http://www.berloz.be/actualites/mise-en-place-dun-partenariat-local-de-prevention-plp>)

L'efficacité a été démontrée et l'inspecteur principal de Remicourt, qui exposait le projet, a pu donner des chiffres significatifs et des résultats concrets dans différentes communes ayant organisé un PLP.

Ensuite il y a eu un moment de questions réponses et puis la possibilité de remplir un document afin de s'y inscrire.

Cela va effectivement se mettre en place car nous avons eu beaucoup de candidats.

La Police doit vérifier que ces candidats sont bien dans les conditions pour en faire partie et, d'ici 1 à 2 mois, une nouvelle réunion aura lieu pour ces candidats mais elle sera également publique et ouverte à tout qui souhaiterait encore des informations avant de s'inscrire.

Une nouvelle invitation sera distribuée en toute-boîtes.

Un coordinateur sera désigné parmi les volontaires. Ce coordinateur est le relais entre les membres du PLP et la Police et filtre les infos reçues avant de les transmettre à la Police.

Les membres d'un PLP n'ont pas de rondes à effectuer, ni d'intervention à envisager, simplement prévenir le coordinateur de tout élément suspect constaté. Les membres s'engagent (en signant une charte) à ne pas divulguer d'informations qui ne devraient pas l'être et reçoivent en retour un feed back des signalements qu'ils ont effectués.

Si vous souhaitez des informations plus détaillées, vous pouvez contacter la Police locale et si vous souhaitez d'ores et déjà vous inscrire, des formulaires sont disponibles à l'Administration communale et sont téléchargeables sur le site Internet de la commune.

Il n'y a pas de délai pour s'inscrire, une fois le PLP en place, les volontaires peuvent demander à en faire partie à n'importe quel moment ou le quitter à n'importe quel moment également.

Dans un premier temps nous prenons donc les candidatures et tout se mettra en place dans les prochaines semaines. N'hésitez pas à vous adresser à la police pour leur poser vos questions.